



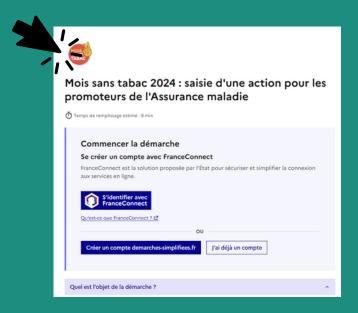
## **Actions**

intervention





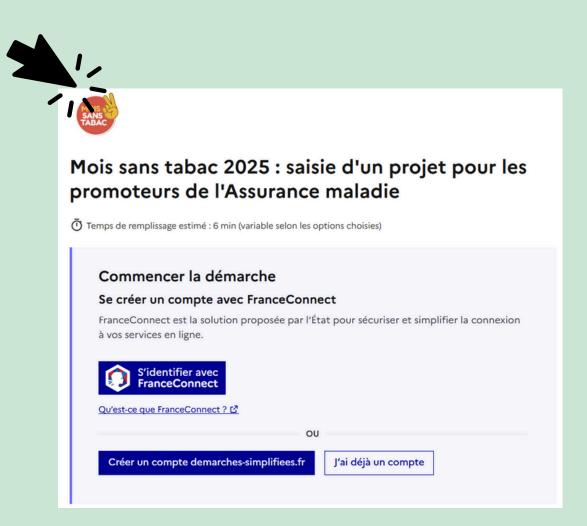
- Si vous organisez plusieurs interventions dans un même lieu et avec un même public cela constitut une action.
- Si vous organisez la même intervention dans des lieux différents avec le même public, cela constitute autant d'actions, qu'il y a de lieu.
- Si vous organisez la même intervention dans un même lieu mais auprès de public différents (salariés de la structure et usagers par exemple), cela constitute autant d'actions, qu'il y a de publics.





Vous devez saisir un projet dès

2 actions



Réception d'un mail qui indique la validation du dépôt de votre dossier.

L'Assurance Maladie se charge de la vérification du dossier avant le transfert sur OSCARS. La structure ambassadrice fera la mise en ligne.



## Besoin d'aide?

Pour accompagner la saisie de votre évaluation, vous pouvez contacter l'équipe #MoisSansTabac



